CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance: on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertions, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

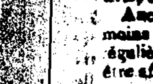

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
4 septembre—

POUR PASCAGOULA.

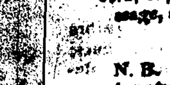

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Biloxi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

6 août—   J. B. BYRNE.

AVIS.

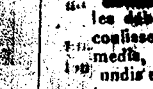

A vendre ou a fréter, le Steam-Boat neuf le **DELTA**, capt. Shéridan, maintenant dans le fleuve, du port denviron 100 tonneaux s'adresser à bord au capitaine; ou à Mrs B. Marigny et J. Davis. ils préviennent les constructeurs de Steam-Boat qu'ils désire faire construire à Mandeville un Steam-Boat dont les bois devront être de qualité supérieure. 23 oct.

POUR BRAZORIA,

Colonie d'Austin (Texas.)

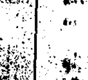

La goëlette, paquebot régulier, **BRAZORIA**, capitaine J G Rowland; pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou

E. W. GREGORY,
5 nov   60, rue de Chartres.

POUR MATAMOROS (*Rio Grande*)

La jolie goëlette Esperanza, avantageusement connue sous le nom d'Anice, partira pour le dit port samedi prochain, 8 du courant; pour passage s'adresser à bord, entre les rues St. Louis et Conti, ou au

5 nov   No. 147, rue Royale.

POUR LE HAVRE.

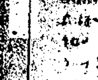

Le navire fin voilier **POMONA**, capit. D. Nason, est en chargement pour le dit port, et partira immédiatement. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 nov   A QUERTIER & BOUTIN.

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol fin voilier **LOUISA**, capitaine Delgado, partira bientôt. Pour fret et passages, s'adresser à bord, ou à

GARCIA, BUYO & co,
3 nov   rue Ste. Anne, No. 34

POUR ST. YAGO DE CUBA.

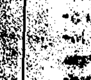

Le brick fin voilier et doublé en cuivre **ST. ROMAN**, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du fret, s'adresser à

GARCIA, BUYO & CO,
3 nov   Rue Ste. Anne, No. 34.

POUR LE HAVRE.

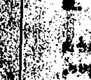

Le brick **PLEIADES**, capitaine Robinson, (A No 1.) prendra un fret d'environ 200 balles de coton. S'adresser à

J. MAGER.

POUR TAMPICO.

La goelette fine voilière **DORCHESTER**, capitaine Salvi, partira pour le dit port dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

30 oct   M S CUCULLU, LAPEYRE & Co

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **NORTH AMERICA**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Caleb Heath, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

A. ST. GEORGES,
28 oct   rue St. Louis, No. 78

Pour la Havane ou pour Matanzas.

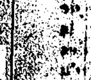

Le brick fin voilier **PETRONILO**, capitaine Ortiz, ayant une partie de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

27 oct   GARCIA, BUYO & Co.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

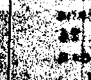

Le mestice espagnol **SANTIAGO**, capitaine Iseru, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu Pour fret du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

21 oct   J PRATS & FILS.

A VENDRE

Le brick **EVELINE**, du port de 164 tonneaux de registre, construit depuis moins de deux ans, des meilleurs matériaux On peut l'examiner au chantier de MM. Ruiz et Valotte, en face de la ville, S'adresser à

21 oct   A. QUERTIER & BOUTIN.

AVIS—Attendu que George W. Morgan, de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi, pour annuller un bond fourni par lui comme shérif de la dite paroisse, le douzième jour de février mil huit cent trente an, conjointement avec John Nicholson et John H. Holland, comme securités;

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, sous quatre-vingt-dix jours de la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé et annullé."

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce treizième jour du mois d'octobre mil huit cent trente quatre, et la cinquante neuvième de l'indépendance des Etats Unis.

A. B. ROMAN,

Par le Gouverneur,

GEORGE EUSTIS,
15 oct—30   Secrétaire d'Etat.

MANUFACTURE DE LIVRES ET RELIURE.

No. 72, rue du Camp, au-dessus de l'imprimerie et de la librairie de J. F. Carter.

H. ROBERT, a l'honneur d'offrir ses services au public dans toutes les branches de sa profession. Il fait de grands livres, des journaux et autres livres de bureaux, des albums du dernier goût, memorandums, &c., reliés dans le meilleur genre. Il raye et relie des livres en blanc, d'après le goût des personnes, et fait généralement tout ce qui a rapport à son genre de travail, le tout avec ponctualité.

Il espère par son assiduité, son attention et sa ponctualité, mériter la confiance de ceux qui lui donneront de l'ouvrage.   23 oct—

Etablissement pour ventes de Marbres et Manteaux de Cheminées.

HENRY HUNT & Co., informent le public, qu'ils ouvriront leur établissement pour la vente des articles ci-dessus, et tout ce qui y appartient, tels que granit, pierres de ponce, &c., et ils sollicitent l'attention du public. Ceux qui auraient besoin de ces objets, feraient bien de ne pas acheter avant l'ouverture de l'établissement susnommés, qui aura lieu vers le 1er. décembre.

24 octobre—vc.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,

PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.

Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus beau genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décor dans toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera, peinture, huile, essence &c. Aussi, *un assortiment* complet de verres à vitres et tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mêmes faveurs.   24 oct

---

100 BALLES Couvertures françaises, 3 points, à vendre par

17 oct   T. NICOLET & co

AVIS.—Il a été perdu vendredi dernier, un billet souscrit par Chs. Révoile, à l'ordre et endossé par A. W. Pichot, pour la somme de deux cent cinquante piastres, payables à quatre mois et daté du 29 octobre 1834. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet, attendu qu'il ne sera point payé à son échéance.   4 nov—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, le vendredi, 7 de novembre, à midi à la Bourse Hewlett,

16 LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, désignés sur les Nos. 1 à 9, sur un plan dressé par J. Communy et L. J. Pilié, le 21 octobre 1834, portent les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9; ayant chacun 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur; les Nos. 10, 11, 12, 13 et 14, ayant chacun 30 pieds de face à la rue de Craps, sur 153 pieds de profondeur; et le No. 15 de forme irrégulière, ayant 40 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue St. Ferd. jusqu'à une profondeur de 110 pieds, et 166 pieds face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur de 124 pieds, 8 pouces et six lignes, entre deux lignes parallèles.

Il existe des batisses sur les Nos. 5, 7, 9 et 15; celles sur les No. 5 et 15 ont été louées, les premières à $50, et les dernières à $60 par mois.

Ces terrains sont situés presqu'en face de l'ilet où se construiront les édifices de la Compagnie des Architectes, et sont bordés d'orangers d'une grande valeur.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit.   27 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 8 novembre, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à midi,

La négresse Zilia, âgée de 18 ans, parlant anglais et français, depuis 6 ans dans le pays, bonne domestique de maison, un peu blanchisseuse, un peu cuisinière, entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi, excepté qu'elle s'est absentée une fois de son présent maître.

Conditions: Un tiers comptant, un tiers à 4 mois, un tiers à 8 mois, avec endosseur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente à la charge de l'acquéreur, chez C. Pollock, not. pub.   5 nov

---

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, Lundi 10 novembre, à midi, à la Bourse Hewlett, un lot de terre formant un îlet de 300 pieds carrés, situés dans la ville de McDonough, dans une des meilleures positions, et seulement à un l'et de distance de la Nouvelle Levée, face au fleuve, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, savoir: Une maison assez vaste bâtie sur des élais en brique de cinq pds d'élévation au dessus du sol, la maison est en bonne état, et très bien distribuée, cuisines, hangard, puits, latrines, &c. Le dit îlet entouré en pieux debout, est cultivé en jardin; il renferme nombre d'arbres fruitiers, entre autres plusieurs orangers qui sont en rapport.

Un superbe terrain situé au fauxbourg Marigny, fesant encoignure des rues Casacalvo et Mandeville, ayant 60 pieds de face à la rue Casacalvo, 85 pieds face à la rue Mandeville, avec les batisses qui s'y trouvent.

Un terrain situé au même fauxbourg, mesurant 60 pieds de face à la rue des François, sur 20 pieds de profondeur, le dit terrain porte le no. 111, dans l'ilet 14, au plan du dit fauxbourg.

Conditions, 1-3 comptant, 1-3 à un an, et la balance à 2 ans en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'au parfait paiement.

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.

LUNDI, 10 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett,

1o. Un Terrain, situé à l'encoignure des rues St. Pierre et des Remparts, ayant 32 pieds sur la rue St. Pierre, et 95 pieds sur la rue des Remparts, sur ce terrain se trouvent deux maisons dont une à étage, avec leurs dépendances, le tout en briques et couvert en ardoises. Cette propriété est sujette à une rente annuelle de $70 en faveur de la corporation; les banquettes du côté de la rue des Remparts sont dues à la corporation et sont à la charge de l'acquéreur.

2o. Un Ilet entier No. 13, du plan de M. J. Pilié, du 15 février 1832, situé au faubourg Washington, fesant face aux rues des Bons Enfans, Lesseps, de France et Morales; cet îlet est entouré de pieux debout et est établi en jardin potager.

3o. Quatre Terrains Nos. 428, 429, 464, et 467, de l'ilet 48, situés au faubourg Marigny, près du Canal St. Bernard, fesant face aux rues Annette et St. Avid, Les trois premiers ont 60 pieds, sur 120, et le dernier 60 pieds, sur 150; le terrain No. 429, fait encoignure aux dites rues.

4o. Quatre Terrains contigus, situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'ilet No. 2, au plan susdit de M. J. Pilié, fesant face au fleuve, ayant une levée très large et une bonne batture, ce qui les rend particulièrement propres à y faire le commerce de bois en grand. Ces terrains ont ensemble 100 pieds de face au chemin, sur 209 à 220 pieds de profondeur, mesure anglaise, le terrain No. 1, fait encoignure à la rue Lesseps et au chemin public; il se trouve sur ces terrains diverses bâtisses telles qu'écurie, cases à nègres, etc. Cette propriété est louée $1200 par an, pour trois ans à partir du 1er février dernier et est vendue sujette à ce bail.

Conditions: Payables, à 1 an de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente par O. de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs.   1 nov

---

PAR T MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu lundi, 10 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

15 Esclaves des deux sexes. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes de vente seront passés par O. de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs.   1 nov

---

AVIS aux personnes qui désireraient acquérir en peu de tems et à peu de frais, le talent indispensable d'une belle écriture.

Mr. DUCHESNE DUVERNAY, professeur de Calligraphie, arrivé récemment de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il s'engage de reformer en 25 où 30 leçons au plus, l'écriture la plus incorrecte, pour peu que l'élève réponde à ses soins.

Il fait remarquer, que la supériorité incontestable de sa méthode sur l'ancienne, résulte de la simultanéité du mouvement du poignet avec celui de l'avant-bras, dont la coopération habilement ménagée, accélère beaucoup les progrès.

Aujourd'hui que le talent de bien peindre est indispensable pour tout homme; c'est un moyen d'avancement, et quelquefois d'existence. Que de gens ne vivent que de leur plume! dans les hautes conditions le griffonnage est regardé comme un signe de négligence et de défaut d'ordre: c'est donc une nécessité d'acquérir au plutôt cette facile recommandation, et cette ressource assurée dans le malheur, surtout quand les moyens sont aussi simples qu'expéditifs.

Et ici point de nouvelle surprise à craindre d'un fallacieux charlatanisme, point de vaines promesses, rien qu'on ne tienne, le professeur fort de ses nombreuses expériences, garantit un plein succès.

Il tient deux cours, l'un à 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après midi et l'autre à 5 heures du soir jusqu'à 8. Le premier sera consacré exclusivement pour les Dames et le second pour les Messieurs. Et il donne des leçons dans les pensionnats, ainsi qu'à domicile.

Nota, le prix du cours de 30 leçons, est de $15.

Son Académie, est rue St Pierre, No. 156, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

NOUVELLE-ORLEANS, 10 OCTOBRE 1834.   15 oct—1m

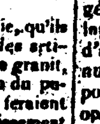

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:

Huile d'anis, do. de menthe; do. de rose, do. de sabine, do. de romarin, do de néroli, do de girofle, do de canelle, do. de Lavande; eau de fleurs d'orangers en flacons, seringues à soi-même, demi-seringues, do à injections, racine d'althea, de rhubarbe, de rhatania, de badiane, d'épices, de calchique, d'angélique, de colombo, de gentiane, de reglisse, de jalap, de tormentil, de polipodium, gomme arabique, d'asafœtida, de sénégal, de copal, d'éleine, de galbanum, de kino, de mastic, de sangdragon, de gayac, poix de Bourgogne, Sumac, de Sicile, du Américain; opium, arrow-root, alum, potasse, noir de fumée, do d'ivoir, quinquina, baume de Péroux, de Tolu; de Carada, de Copahu, agarée blanc, fleurs de sureau; de violette, d'althéa, de macis, de relleur, de camomille et de roses.   D. MORALES, pharmacien,
encoignure Condé et St. Philippe.

Il offre les articles ci-dessus mentionnés en gros et en détail à MM. les pharmaciens et habitants, à des termes très avantageux.   31 oct

---

$5 DE RECOMPENSE.

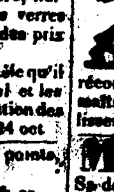

PARTIE maronne de chez le soussigné depuis dix jours, la négresse américaine RACHELLE, parlant très bien l'anglais et le français; elle est d'une taille de quatre pieds et demie, elle a une cicatrice visible à l'œil droit, et a une jolie figure; elle a l'habitude de marcher très vite. Le propriétaire ne se rappelle pas de son habillement. La récompense sera donnée à quiconque la ramènera chez son maître, rue des Français No. 165, près du Chemin à Coulisses.   5 nov—3   H HUMMERICH.

M. RAPELO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 64. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

Je certifie que Monsieur J. Rapelo a guéri plusieurs personnes attaquées de la vue, à l'Hôpital de Charité, et que son traitement a eu beaucoup de succès.

(Signé)   D. C. KER.
Nouvelle Orléans, le 29 octobre 1834.   4 nov—3s

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis, et le public en général qu'ils viennent de former une société, sous la raison de *Pascalet et Michon*, et qu'ils continueront à tenir un assortiment général de comestibles, à l'ancien établissement connu sous le nom de Beaussier et Pascalet, situé à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse.

J. B. MICHON,
M. T. M. PASCALET.

LES dits offrent à vendre les articles suivans:

200 fromages de Hollande,
200 boîtes sardines de Colin
400 do saucissons de Lyon
200 do do d'Arles
10 caisses fleurs d'oranger triple
10 do cerises à l'eau-de-vie sirupées
10 do fruits à l'eau-de-vie
5 do sirop de groseilles framboisé
12 caisses moutarde assorties.

Vieille eau-de-vie de Cognac, rum de la Jamaïque; genièvre de Hollande, guignolet d'Angers, absynthe de Dubied, kirsch de la forêt noire, anisette de Bordeaux, vins de toutes qualités &c. Le tout garanti de première qualité, et importé par les derniers arrivages.

1 nov.—6   PASCALET & MICHON.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Dublin Packet, de Marseilles.

300 barriques Vin de Marseille, des marques Sethfort, Bergasse et Pousset; 50 demi barriques do. do.; 50 caisses Liqueurs superfine; 20 do. Absynthe; 10 do. Noyau; 70 caisses Curaçao et Eau de vie de Dantzig; 150 do. Vin Muscat de Lunel; 120 paniers Huile d'olive superfine, en grandes bouteilles; 250 do. do. contenant chaque 24 demi bouteilles; 25 caisses Sirop de Groseilles; 10 caisses Crème de thé; 40 do. Fruits à l'Eau de Vie; 100 barils Vin imitation Madère; 25 barils Vinaigre de vin blanc; 50 boites Savon de Marseille; 14½ boites de Nougat; 1 jarre Fruits cristalizés; 14 jarres Amandes douces sans coques; 5 balles Amandes coques tendres; 2 jarres Saussissons; 125 caisses Capres, Olives, Anchoix, Cornichons et Salaisons assorties; 75 caisses Eau de Fleurs d'Orangers triple; 5 ball s Bouchons de 50,000 chaque; 3 balles Ficelle; 55 paniers bouteilles.

En Magasin d'Importations Précédentes.

20 demi pipes vieille Eau de Vie, fine Champagne 1793; 40 do. do. Cognac 1820; 200 demi pipe Eau de Vie Cognac, 4me. preuve; 50 bariques Vin St. Estèphe 1828; 50 do. St. Julien 1825; 50 do. vieux Vin Bordeaux de différentes marques; 100 barils Vinaigre de vin blanc double clarifié; 50 barils Vin blanc Sauterne et Barsac; 300 paniers Bouteilles; 100 paniers Liqueurs superfine de Bordeaux; 100 sacs de 500 chaques Bouchons longs de Bordeaux; 200 balles Bouchons de 3000 chaque; 200 caisses Muscat Frontignan; 50 caisses Vermicelle et Macaroni; 10 balles Amandes à la dame; 200 paniers Huile superfine de Bordeaux; 50 paniers Champagne; 400 caisses Vin Médoc; 500 caisses vieux Vin de différentes marques et qualité; 100 caisses Vin blanc Sauterne; 50 caisses vieux Vin blanc Sauterne 1825; 2000 paniers Anisette de Bordeaux. Tous les articles ci-dessus ayant droit au drawback; 100 caisses Vin Bourgogne, Hermitage et Fondorcet; 20 do. Vin Hockheimer; 100 caisses Kirsch de la Forêt Noire; 10 caisses Maraschino; 25 caisses Bitters; 25 caisses Tabac 1ère. qualité Cosby; 50 caisses do. do. Richmond; 50 caisses 50 caisses Tabac de Petters de 12 et 16 à la livre; 200 barils Eau de vie américaine, 4ème. preuve; 10 boucauds Rum du Nord; 50 barils Genièvre de Baltimore; 50 do. Rum du pays; 100 sacs Café de la Havane; 200 caisses Blanc de Baleine; 250 caisses Savon Winchester, No. 1; 150 do. do. E. Jackson, do. do.; 50 caisses Amidon; 50 sacs Poivre; 10 sacs Piment; 25 boucauds Sucres, et un grand assortiment de Liqueurs et groceries, à vendre par

CARRIERE & BORDUZAT,
8 oct   rue St. Louis, No. 11

LES soussignés reçoivent de France, par le navire Pomona et offrent à vendre à des prix modérés.

Un superbe assortiment d'Indienne française, en couleur; dito dito rouges, unis et croisées, pour meubles, avec bordures assorties; Toiles à drap 4-4 de toute qualité; Mouchoirs de Rouen 4-4 et 5-4; dito Andrinople unis et à bordure; Cravattes de soie noire, 4-4, 5-4, 6-4; dito de satin, dito, dito, dito; Satins blancs, noirs et couleur; dito turc, dito, dito, Florences d'Italie et Marcelines blanches; Bas de soie noirs unis, pour femme; dito dito brodés, dito; dito blancs unis, dito; dito dito brodés, dito; Demi bas de soie noirs, dito blancs, pour homme; Casterines en couleur; Un superbe Poële à foyer mobile; dito dito appareil de cheminée, nouveau genre; Veilleuses, Saucissons de Lyon; Entredeux bobinet, dito tull, dito dentelle; Dentelles de Lille; Bas fil d'Ecosse unis à baguette; dito dito brodés; dito de coton bleus, pour enfant; Flanelles blanches; mérinos unis et croisés; Schalls angora lunis, dito mouchetés; Gants de laine, pour homme, 1re. qualité; Poupées de toutes les grandeurs; Cannessous tulle; dito en mousseline; Robes de batiste d'Ecosse, pour enfant; Tabliers cotelines, dito; dito batiste d'Ecosse, dito; Pélerines à dents, pour enfant; Guimpes et Nœuds brodés; Brassières et Colliers gauffrés; Robes avec pantalons, pour enfant; Echarpes nouvelles; Bonnets d'enfant; Tableaux encadrés, gravures superfines, divers sujets; dito dito, dito commune, dito; Eau de Cologne; Crème de Perse, et Pommades; Savon d'amande et autres parfumeries; Mouchoirs de Chollet 5-8, 3-3 et 3-4; dito de batiste blancs unis, dito à barres, en couleur; dito dito à vignettes, dito blancs brodés; Batiste en pièce; Bretelles en coton et en gomme; Gants de peau, pour homme et pour femme; dito dito castor, do; Cols en satin noir, pour homme dito blancs, dito en étoffe nouvelle; Bijouterie et Fleurs artificielles; Habillemens d'enfant, Couvertures de laine superfines; Souliers d'enfant, dito fourrés, pour femme; dito en mouton; dito en gros de Naple; dito en satin; Schalls barége à bordure, 4-4, 5 4 et 6-4; Linon blanc, fond broché à grands bouquets; Mousselines brochées en couleur, dito demi deuil; Schalls imprimés; Mousselines Thibet; Parapluies 28, 30, 32, 34, et 36 pouces; Ombrelles en soie unis et brodées; Gros de Naple noirs et en couleurs unis; dito dito dito brochés, dite moirés; Schalls et Fichus hernany dito genre nouveau; Gaze orientale; Foulards imprimées; Etoffes pour robes de bal; Gourgourans façonnés, pour gilet; Velours noir unis et façonné; Schalls crèpe broché; Gants de soie, pour femme; Beaux pompadours; Bonnets de soie noirs; Peignes en corne; Colliers en jai; Nattes de cheveux et coiffures nouvelles; Harmonias; Services en porcelaine; Pointes en tull et mousseline; Schalls bobin noirs, Manteaux de drap pour homme, dito pour femme, dito en mérinos; Fusils français et une quantité d'autres articles. Aussi en magasin d'importations antérieures un superbe assortiment de tous les articles convenables pour la saison.   BORDERES FRERES.

28 oct   Rue de Chartres, No. 71.

LES soussignés viennent de recevoir de France par la voie de New-York, un assortiment de marchandises nouvelles, consistant en:

Soiries de toutes couleurs; Gaze laine imprimées;
Chali uni et imprimées; Mérinos français 5-4;
Indiennes françaises couleurs claires et foncées;
Mouchoirs de batiste à ourlet brodés;
" " unis avec vignettes en couleur;
Ceintures brodées et unies;
Schalls chali 4-4 et 5-4;
Echarpes d'un genre nouveau;
Gants de peau en couleur pour Dames;
Gants de soie noirs et en couleurs, brodés et à jour;
Cols de batiste brodés pour dames et enfants;
Souliers et bottines françaises;
Indiennes rouges andrinoples unies et croisées;
Bas de soie et de fil d'Ecosse unis et brodés;
Dentelles, fil et de bobinet toutes largeurs;
Satins de toutes couleurs,
Palatines noires et en chinchilla;
Manteaux en drape et en mérinos;
Habillements de draps pour enfants;
Mouchoirs de Rouen, nouveaux dessins &c. &c.

A. RATTI & TIPON,
15 oct   rue de Chartres, No. 93

RECU par le North America, du Hâvre, et à vendre par CHARLES COLAS, coiffeur, rue de Chartres, No. 150, les articles ci-après détaillés:—

Un assortiment de chapeaux de soie pour hommes. pluche extra première qualité et à la dernière mode; fines parfumeries consistant en eau de cologne, pommades, crème de Perse, opiat, poudre de ceylan, corail; mucillage, philocôme d'Aubril; gants d'hommes en chevreau, couleurs assorties. do. en daim, fil d'Ecosse, soie et tissus pour militaire, cols, cravattes satin noir et blanc, do. en velours à nœuds, unis et à gilet tombant; parapluies gros de Naples 30 et 32 pouces, bambou et poignard; cannes diverses, bretelles gomme élastique à la Russe et autres. Un assortiment de cheveux, perruques et toupets métalliques, nattes fortes, tours indéfrisables sur peigne et à rubans, nouveau genre; portefeuilles assortis, en mouton et maroquin; étuis à cigarres; un joli choix de fleurs pour coiffures riches, houppes de cygne à poudrer, brosses à habit, à tête et à chapeaux, peignes de toutes dimensions assortis de genres, en écaille et en buffle.

Attendant par le Talma de Bordeaux, un bel assortiment, d'objets nouveaux qu'il vendra à des prix modérés.
27 octobre

AVIS PUBLIC.

LA machine à vapeur du bateau *Friend*, sera vendue le 6 de novembre, à midi, dans la cité de LaFayette, au port, pour payer les frais de sauvetage, et à la folle enchère de M. Champomier à qui elle avait été adjugée: le dit Champomier n'ayant pas rempli les conditions de l'adjudication.

25 oct—   B. LAUDUMIEY & J. DAVENPORT

A VENDRE—2000 sacs de SEL, 2000 barilletes de GRAISSE en feuille; 500 barils de Mess, 400 barils de PORC prime; par

Wm. T. THOMPSON & Co,
29 sept—26   No. 70, rue de la Levée.

ENCORE UN PROGRES.

PROSPECTUS.

EN annonçant une nouvelle méthode curative des Ulcères, Ecrouelles, Cancers, &c. nous ne cherchons pas à nous cacher combien peut d'abord sembler incroyable ce nouveau progrès. Cette guérison de maladies devant lesquelles l'art de la médecine a toujours échoué: car, quelques palliatifs insignifians pour les scrophules; et, pour, les cancers, une opération cruelle, qu'un malade sur vingt, peut à peine supporter, voilà jusqu'ici, ce que la science a pu trouver; et à voir sa complète impuissance, on devait croire qu'il était impossible d'aller au delà.

Mais le temps marche pour toutes choses, tandis que les peuples avancent d'un pas de géant dans la civilisation et le bien-être; que chaque jour la liberté détruit une barrière, établit un principe utile, le reste, de plus ou moins p ès, suit la course ascendante, tantôt secondé par le hasard, tantôt par le travail; et ce qu'on réputait impossible, ne devient plus qu'un fait de la dernière simplicité.

Eh bien! autant nous en est arrivé; beaucoup de hazard d'abord, du travail ensuite, voilà ce à quoi nous devons cette nouvelle méthode, que nous n'avons pas balancé à mettre au jour, encouragé que nous l'avons été par des expériences heureuses et fréquemment répétées, et par l'espérance, disons mieux, par la certitude d'être utile.

Oui être utile, c'est là notre première ambition. Pourquoi n'aurait-on pas foi dans nos paroles? un journal parlant de notre annonce, s'exprimait dernièrement ainsi:

" Essayez donc du nouveau moyen, vous surtout malheureux malades, affligés de plaies que la science médicale ne peut fermer, et qui n'avez en perspective qu'une vie de paria, ou une mort horrible et bien avant le terme que la nature semblait vous avoir d'abord fixé! essayez le: qu'avez-vous à compromettre? votre or? on ne vous le demande point, quoiqu'il arrive; on ne vous dit pas: prenez ceci, payez; le reste à la grâce de Dieu. Craindriez-vous pour votre santé? elle ne saurait devenir pire, et vous auriez du moins tenté la dernière chance qui vous reste; chance qui, si nous en croyons l'assurance qu'on nous en donne, et à laquelle nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter foi, ce ne sera pas sans succès.

Nous n'ajouterons rien à ces paroles.

NOUVELLE METHODE CURATIVE DES

DARTRES, CHANCRES, ULCERES, ECROUELLES, CANCERS

Et de toutes les plaies soit anciennes, soit récentes, ou déclarées incurables.

Il n'est exigé de rétribution que des malades guéris.

CONSULTATION ET PANSEMENT:

Tous les jours de 10 heures à 1 heure après-midi, et de 4 h. à 6 h. du soir.

CHEZ MONSIEUR A CREBASSOL

Rue St. Philippe, No. 113, entre Bourbon et Dauphine.

1 novembre—4

A L'INSTAR DE PARIS.

MAGASIN DE NOUVEAUTE'S; *en gros et en détails*, en faux Cheveux, fines Parfumeries, Gants de toutes sortes, Cols do., Broderies, Peignes, Cannes, &c. &c.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres. 174, encoignure Jefferson, vient de recevoir de France par la voie de New-York, un superbe assortiment de nouveautés, en faux Cheveux pour coiffure de Dame; on remarque d'un goût parfait et très-commodes, les Tours à l'Anglaise Indéfrisable Nœuds d'Appo'lon sur le peigne élastique avec tresses, les Rayes de Chair, pour tours à Bendeaux, lisse, &c. &c.

Assortiment de Perruques de femme imitant le naturel; perruque d'homme metaliques, et Toupets, &c.

Peignes de toute dimension, à nœuds, en écaille, et en buffles des plus nouveaux.

Fines Parfumeries et très fraiche, en Savon d'Amande, do. à la Rose, le Mucillage, et la Poudre de Liban pour la teinture des cheveux, avec facilité, (et garantie.)

Gants de chevreaux toutes couleurs pour la qualité, ce qui l'établit de mieux à Paris, exactement les mêmes modèles de l'an dernier; les Gants de castor simples et cousus double les Gants tissus de coton différentes couleurs, do. en soie, en fil, et en chamois pour militaire entissu &c.

Attendant par le navire Marengo du Havre, un grand assortiment de marchandises qu'il tient ordinairement. Il vendra pendant la saison en gros et en détail aux prix les plus modérés, allant de nouveau faire un voyage en France.

Tout ce qui a rapport à son état se confectionne dans son magasin d'après le goût des demandes.

Il continue également à faire des élèves en coiffure de Dame, et aux mêmes prix.   10 octobre

---

EXTERNAT

DE JEUNES DEMOISELLES,

TENU PAR M. & MDE. MONTILLY,

Rue Saint Louis, maison de M. Leprêtre, No. 82, entr. Royale et Bourbon.

LES classes seront dirigées par Mde. MONTILLY aidée par sa fille ainée.

Cet établissement qui sera ouvert à partir du 15 novembre prochain, se trouvant dans le centre de la ville, met les parens à même de profiter des nombreux avantages que leur offre Mde. Montilly.

Le cours des études de l'Externat comprendra:

La Lecture.
L'Ecriture.
L'Arithmétique.
La Langue Française.
La Langue Anglaise.
Littérature { française / anglaise
La Rhétorique et la versification.
L'Histoire ancienne et moderne.
Géographie descriptive et historique.
Chronologie.
Myth lo g e.

CONDITIONS.

Prix de l'Externat, $6 par mois, papier, plumes, livres &c., payés à part.

LEÇONS ADDITIONNELLES:

Piano,	$10
Chant,	10
Langue Espagnole,	4
Dessin,	5
Danse,	7

M. Montilly, professeur de piano, connu dans ce pays depuis dix ans par les écolières remarquables qu'il y a faites, donnera des leçons de musique dans l'institution et en donnera également dans les maisons où il sera appelé.

M. DuGarry, aussi depuis 10 ans à la Louisiane, donnera des leçons de dessin et se rendra chez les personnes qui voudraient utiliser ses talens.

Mde. Montilly s'efforcera de mériter ici, les suffrages qu'elle a déjà obtenus à Paris et à Moscou.

Tous les maîtres demeurant dans la maison, les parens peuvent être sûrs de la plus grande exactitude dans les leçons.

Les jeunes demoiselles qui désireraient prendre des leçons de musique, de dessin, de danse ou d'espagnol sans suivre les classes, les recevront aux prix fixés ci-dessus.

Les classes seront ouvertes depuis 9 heures du matin, jusqu'à 5 de l'après midi.   24 oct

Pour les informations, s'adresser chez Mrs. Fs. Canonge, P. Soulé, Labatut, Jh. Durnau et J. B. Labranche.

F. DUFOUR & FRERE, encoignure Royale et Ursuline, reçoivent par le navire Marengo, venant du Hâvre, un superbe assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à juste prix, savoir:

Crème de Perse; pommade; poudre; essences de roses; extrait d'odeurs; eau de Cologne, grand modelle; crème d'amande, en pots de porcelaines; encre à marquer; chaussons tissus fourrés; souliers mouton; do. fourrés; do. claqués; do. chaussons, tissus fourrés, pour enfans; socques, pour hommes et femmes; pinceaux 15 et 16 pouces; un assortiment de gants en peau, pour hommes et femmes; do. en fil d'écosse, pour do. do.; do. en soie, pour do. do.; mouchoirs batiste unis; do. brodés à festons; do. tout au tour; do. à barre en couleur; do. unis à ourlet; bretelles en gomme élastique; do. en soie brochées; cartonnages; crêpe noir et blanc; fichus assortis; dentelles en fil assorties; parapluies 28 et 30 pouces; ombrelles différents genres; veilleuses, redingottes en castorine; manteaux de drap, pour hommes et femmes; tapis de roulette; toiles cirées, pour coiffes de chapeaux; gros de Naples, noir et en couleurs; alepine noire; glaces richés; lampes pour tab'e de jeu; bas bleus pour enfans de tous les âges; palatines en chinchilla, do. petit gris; do. lustré; boas; castorine, belles couleurs; draps do.; chapeaux de soie noir; un assortiment de cols, canesous, entredeux, bonnets, bandes, etc.; couvertures en coton 8 points; mérinos 5-4 de toutes couleurs; indiennes en couleur et noires; bas de fil d'Ecosse; do. en soie, blancs et noirs, unis et brodés; cravattes en satin; cols do.; rubans faveurs; do. satin à dents; serge noire; étoffes de soie façonnées pour gilets; velours noir, qualité superfine; chals thibet noirs; écharpes diverses espèces; linge de table ouvré pour serviettes et nappes, et une infinité d'autres articles, dont le détail serait trop long.   31 oct—15

COUR DE DISTRICT.—Samedi 25 Octobre 1834—Dans l'affaire de A. L. Boimare contre ses créanciers.—Sur motion de D. Seghers, avocat de MM Amable Sénécal et Etienne Carraby, syndics des créanciers dudit insolvable, et sur enrégistrement des procédures qui ont eu lieu en l'étude de Louis Féraud, notaire public, le 20 Octobre courant; il est ordonné par la cour que les dits créanciers, et tous ceux y intéressés, aient à déduire d'ici au samedi, 8 novembre prochain, les raisons pour lesquelles les dites procédures ne seraient pas homologuées et confirmées.

Extrait des minutes,

28 oct—3 2ps   F. LE BLANC, Député Greffier

AVIS—L. DE CHAZEY, professeur de danse au Couvent des Opelousas, ayant l'intention de passer l'hiver dans cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'il se rendra dans les familles qui voudront bien l'appeler. Encouragé déjà par quelques succès, il espère mériter de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour.

S'adresser chez M. Norès, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti.   3 nov—2

HUILE DE SPERM.—3,000 gallons d'Huile de Sperm, première qualité, importé pour l'usage des presse des familles, en débarquement en face de la rue des Ursulines, et à vendre par   L G SASSINOT,

23 oct   rue St. Louis, No. 90

VENTES PAR LE SHERIF.

Abner Robinson contre Marie Thérèse Smith f. c. l.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, lundi 10 novembre prochain, à 1 heure après midi,

Un mulâtre nommé Billy ou William, âgé d'environ 22 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

6 oct   G W MORGAN, shériff

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, dans cette ville, samedi, 8 novembre prochain, à 1 heure après-midi,

La mulâtresse esclave nommée Milly, autrement Mildrid, âgée d'environ 18 ans, saisie à la poursuite de la veuve J. P. M. Harang, administratrice &c.

Conditions de la vente $350 avec intérêt et frais comptant, et le reste payable le 18 février 1835.

6 oct   G W MORGAN, shériff

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, dans cette ville, lundi 10 novembre prochain, à une heure après midi, la propriété mentionnée dans ledit ordre de saisie et de vente, et décrite comme il suit, savoir:

La propriété située dans le faubourg Clouet, près de cette ville, et connue sous le nom de Frascaty, et composée d'un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, faisant face au fleuve, et mesurant 50 pieds de face sur la Grande Route, sur une profondeur de 138 pieds de la Grande Route où cette profondeur commence, allant en s'élargissant jusqu'aux rues Louisa et Piety; dans lequel endroit ce lot à 236 pds. 8 pouces de large d'une rue à l'autre; et 160 pieds de profondeur; le tout à la mesure anglaise; il est borné par la propriété de Charles Carroll, et il est saisi à la poursuite de Manuel Andry.

Conditions: Comptant.

6 oct   G W MORGAN, shériff

Les héritiers de Ve. Pre. Dénis Delaronde vs. Pierre Devergés Senior et Junior.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, mardi, 11 novembre prochain, à 1 heure après-midi, l'esclave créole nommé Petit Louis, âgé d'environ 32 ans.   Conditions: comptant.

9 oct   G W MORGAN, shériff

DANS LA COUR DE DISTRICT—*L'exécuteur tes. de Pierre Romain, décédé* contre *Thomas Romain.*—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé. j'exposerai en vente, au café de la Nouvelle Bourse, située en cette ville, au coin des rues Chartres et St. Louis, Lundi 1er. Décembre prochain, à une heure de l'après midi, les esclaves suivans mentionnés dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

PROSPER, mulâtre âgé de 23.

SYLVESTRE, mulâtre âgé d'environ 24 ans, tous deux barbier.

MYRTHILLA, négresse d'environ 40 ans, marchande.

N. B. Les esclaves Sylvestre et Myrthilla sont vendus pour toute leur vie, et Prosper jusqu'à l'âge de 30 ans, époque à laquelle il doit être émancipé aux frais de l'acquéreur.

Les conditions de la vente sont comme suit, savoir: un tiers comptant, un tiers payable le 2 mai 1835, et un tiers payable le 2 mai 1836; le tout en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

27 oct.   G. W. MORGAN, Shérif.

L Chiapella vs. Coupry et al.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 27 novembre prochain, à 1 heure après midi,

La propriété ci-après décrite, savoir: Un Lot de Terre situé en cette ville, dans la rue Dauphine, entre Douane et Bienville, ayant 60 pieds de face à la rue Dauphine, et s'étendant à la rue Bourgogne, sur lequel il a 59 pieds 5 pouces, (comme il apert par le plan qui sera exposé au jour de la vente) avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: comptant.

25 oct   G W MORGAN, shérif

Auguste Gosy & co, vs. ses créanciers.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le lundi, 24 novembre prochain, à 1 heure après midi,

Une certaine esclave nommée Betsey, abandonnée par les insolvables à leurs créanciers.

Conditions de la vente, comme suit: $325 comptant, et la balance à 6 mois, l'acquéreur fournissant un billet endossé à satisfaction, et hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement.   24 oct   G W MORGAN, shériff

---

DANS LA COUR DE DISTRICT—*Joseph Bertrand* contre *J. B. E. Cruzat.*—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nlle.-Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, Samedi 29 novembre prochain, à une heure, la propriété suivante, décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir: un Lot de Terre hypothéqué, situé dans le faubourg Marigny, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Bagatelle, sur cent vingt pieds de profondeur, (le tout mesure française) ensemble avec les édifices et dépendances qui s'y trouvent.

Le lot de terre ci-dessus est une portion d'un lot de terre plus considérable désigné sur le plan du dit faubourg par le No. 189. Conditions; comptant.

27 oct   G. W. MORGAN, Shérif.

T R Hyde & Brother vs. Peleg. B. Phelps & Ellen C. Whitehead.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le jeudi, 13 novembre prochain, à 1 heure P. M.

La propriété mentionnée dans le dit ordre de saisie et de vente comme il suit, savoir:

Un certain Lot de Terre situé dans le faubourg Saulet formant l'encoignure des rues Calliope et Apollo, mesurant 60 pieds de face sur la rue Apollo, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses et améliorations dessus.   Conditions: comptant.

10 oct   G W MORGAN, shériff

Joseph Abat contre les héritiers testamentaires de la Ve. Larche.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 6 décembre prochain, à 1 heure après-midi,

La propriété ci-après décrite, savoir: Un lot de terre situé dans la rue Dorsier, No. 13, mesurant 63 pieds plus ou moins de face, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses et améliorations dessus.

3 nov   G W MORGAN, shériff

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente et par consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le lundi 17 du courant, à 1 heure après midi.

Les esclaves suivents, mentionnés dans le dit ordre de saisie et de vente, de la page No. 7799, savoir:

Ned, âgé d'environ 40 ans.

Cato, âgé d'environ 18 ans, saisis dans la poursuite de Robert Evans.

Conditions de la vente: Le premier esclave mentionné ci-dessus, (Ned) pour être vendu à 60 jours de crédit, et le second (Cato) comptant.

6 nov   G W MORGAN, shériff

$10 DE RECOMPENSE.

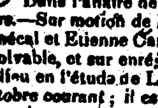

Il est parti marron il y a quelques jours, de l'habitation Sauvé le mulâtre créole nommé CAZIMIRE, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, appartenant à M. René Trudeau de cette ville. Il est bien connu pour avoir travaillé dans les presses à coton du faubourg, particulièrement dans celle de M. Res. Il est très intelligent et voudra peut être se faire passer pour libre. La susdite récompense sera accordée à quiconque le ramènera au soussigné, ou le faire remettre à la geole de cette paroisse. Les capitaines de navires, steamboats, ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

E. SAINET,
1 nov—6   rue Royale, No. 11.

$10 DE RECOMPENSE.

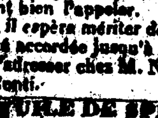

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Benrose. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.

8 oct—   Y. M'DANIEL.

LES soussignés offrent à vendre: 60 boites Thé nouveau, impérial en canister; 10 do. do. Poudre par 13 livres; 5 do de par 6 livres; 40 demi boites Raisins nouveaux; 100 caisses Savon No. 1, de Winchester; 154 do. chocolat No. 1.   HENRY, LATAPIE & Co,

3 nov   Vieille Levée, No. 63

BANQUE DE CITE.

CETTE Institution achète des lettres de change et des checks sur le Nord.

23 oct   ROBT. J. PALFREY, caissier.

Le Cours des Leçons de

L'ECOLE DE MEDECINE

DE LA LOUISIANE,

Commencera le premier Lundi de Janvier 1835, et continuera pendant quatre mois à dater de ce jour.

THOMAS HUNT, D. M.
Professeur d'Anatomie et de Physiologie.
JOHN HARRISON, D. M.
Adjoint.
CHS. A. LUZENBERG, D. M.
Professeur de Chirurgie, Théorique et pratique.
J. MONRO MACKIE, D. M.
Professeur de Médecine Théorie et pratique.
THOMAS R INGALLS, D. M.
Professeur de Chimie et de Pharmacie.
EDWARD H. BARTON, D. M.
Professeur de la Matière Médicale.
AUGUSTE H. CENAS, D. M.
Professeur d'Accouchemens et des maladies des femmes et des enfans.

Des démonstrations d'Anatomie pratique seront faites tous les jours par le professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie.

Des leçons de Chimique seront données, deux fois par semaine à l'Hôpital de la Charité.

L'Hôpital sera ouvert tous les jours pour les études des élèves.   THOMAS HUNT, M. D.

28 oct—3p   Doyen de la faculté.

BONNE ACQUISITION

A Vendre à l'amiable, et pour cause de départ, les ESCLAVES suivans, provenant de la succession de Mde Veuve Dupein, tous frères et sœurs et créoles de la Nouvelle Orléans, savoir:

Fanis, mulâtresse, âgée de 23 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse,

Annette, sa sœur, négresse, 18 ans do do

Son fils nommé Zénon, de 2 ans 4 mois, joli négrillon.

Hercule, son frère, nègre âgé de 15 ans, garçon de café.

Théoppi, son frère, âgé de 13 ans. bon marchand,

Félix, son frère, mulâtre âgé de 10 ans et demi, bon domestique.

Cette jolie famille est trop connue pour la recommander. Ces esclaves sont garantis de tout ce qu'on peut désirer. On vient de donner la liberté à leur mère, en récompense de sa bonne conduite.

PLUS, Henriette, mulâtresse américaine, âgé de 23 ans dans le pays depuis son enfance, parlant français et anglais, très bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, et très vive à l'ouvrage du ménage.

Agathe, négresse congo, âgée de 33 ans, depuis 23 ans dans la même maison; excellente cuisinière à la française et bonne blanchisseuse, avec son fils nommé Charles, âgé 10 et demi, domestique, et sa fille nommée Eliza, jolie et bonne négrite, 8 ans. Ces quatre derniers esclaves provenaient précédemment de la succession de feu J. Dayssou, qui les a élevés: ils sont très connus. Le vendeur désirerait garder Agathe et Henriette jusqu'au 1er avril prochain, en payant à l'acquéreur leur loyer à raison de $12, par mois pour chacune d'elle. Conditions: moitié comptant, moitié en mars prochain, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, aux frais des acquéreurs. Les dits esclaves ne seront livrés qu'après que l'argent, et les billets auront été comptés. S'adresser pour les voir rue Royale. No 216, entre Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique. S'ils ne sont pas vendus d'ici au 1er décembre prochain, ils le seront le dit jour à la bourse par M. Domingon.   5 nov—3ps

---

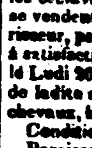

GARDES D'ORLEANS!

ATTENTION!!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 courant, à sept heures précises du matin. Equipement complet, veste bleue et pantalon blanc.

Par ordre du capitaine,
G. CRUZAT,
5 nov   sergt. major.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE ST. JEAN BAPTISTE.—Adélaïde Haydel femme de Georges Roussel contre Georges Roussel son mari.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de cet Etat, j'exposerai en vente publique et sur les lieux, lundi 10 de Novembre prochain, à 10 heures du matin.

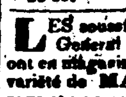

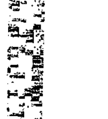

1o. Une habitation située dans cette paroisse, sur la rive gauche du fleuve, mesurant quatorze arpents de face sur quarante de profondeur, avec la double concession suivant de dix degrés, bornée du côté d'en haut par la propriété de Mr. Antoine Dupuy, et du côté d'en bas par celle de MM. Thoussel et Vives, ensemble avec tous les établissements, moulin à sucre, ce qui en dépend, les chevaux, bœufs, bêtes à cornes et les esclaves suivants, savoir:

1° Isaac, 2° Charles, 3° Brickley, 4° Philippe, 5° Théodore, 6° Gabriel, 7° William; 8° Léandre, 9° Georges, 10° Guessy, 11° Jenvil, 12° Jacques, 13° Manuel, 14° Michel 15° Vaètre, 16° François, 17° Tom, 18° Queen, 19° Stock, 20° Kenten, 21° Jasmin, 22° Olive, 23° Jacob, 24° Bob, 25° Race, 26° Coco, 27° Tonny, 28° Leveille, 29° Félix, 30° Silvestre, 31° Isick, 32° Thalé, 33° Julien, 34° Raphaël, 35° Nancy, 36° Sam, 37° Alexis, 38° Marceline, 39° Zabelle, 40° Susanne, 41° Kitty, 42° Caroline, 43° Julie, 44° Lucie, avec un enfant, 45° Bénédic, avec deux enfants, 46° Celeste, 47° Nanette.

Conditions: $22030, 45 cts. comptant, $2250 payables 1er. mars 1835, $2250 payables le 1er. mars 1836, $2250 payables le 1er. mars 1837, et $27250, payable le 1er. mars 1838, et la balance par égales portions en mars 1836, 1837 et 1838, en quatre termes portant hypothèque avec billets endossés à satisfaction.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Paroisse St.-Jean Baptiste, le 11 Octobre 1834.

16 oct—1m   A. LUMINAIS, shérif

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines.—Cour des Preuves.—Succession de Vafroy Duplessis h. c. l.—Il sera vendu par le juge soussigné pour le compte de ladite succession, Mardi le 11 de Novembre prochain, à midi, au lieu des séances de la cour de cette paroisse, les biens suivans, savoir:

1°. Une Terre située dans cette paroisse, rive gauche du fleuve à environ 35 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, ayant deux arpents et demi de face sur 40 de profondeur attenant d'un côté à la terre des héritiers du feu Lewis et de l'autre à celle de Manette et Euphrosine Duplessis f de c l.

2°. Une autre Terre située dans cette paroisse même rive du fleuve à environ 37 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, ayant 5 arpents de face sur 40 de profondeur, tenant à la terre de la veuve Sylvain Duplessis f de c l.

3°. Trois Esclaves, François, nègre de 20 ans; Noël, nègre de 30 ans et Manon, petite négresse de 12 ans.

Conditions, les terres payables à 1, 2 et 3 ans de crédit les esclaves à 6, 12 et 18 mois de crédit. Si les terres ne se vendent pas, elles seront louées au plus haut enchérisseur, payable annuellement, le tout en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur les biens vendus. Le Ludi 20 du mois, il sera vendu sur les lieux pour compte de ladite succession, les objets mobiliers ainsi que chevaux, bœufs de tire, vaches, instrumens aratoires. &c.

Conditions—Comptant.

Paroisse de Plaquemines, le 9 Octobre 1834.

15 oct   G. LEONARD, Juge

Mathiew Morgan vs. Virginie Shaw, Jacques Shaw, mari, Daniel Boyle et autres.

COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire, j'exposerai en vente publique le 10 novembre prochain, à midi, à la Bourse de Lafayette, la propriété décrite de la manière suivante:

Un Lot de Terre situé au faubourg Lafayette, mesurant 34 pieds, 5 pouces face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et demi, faisant la moitié indivise du lot No. 4, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: 12 mois de crédit.

25 oct   J. CHARBONNET, shériff

LES soussignés ont maintenant en déchargement du General Williams, et du Pocean, de Liverpool, et ont en magasin provenant d'arrivages récents, une grande variété de MARCHANDISES propres à l'usage du pays et au marché mexicain, lesquelles ont droit au drawback, savoir:

Indiennes et batistes de différens genres;
Batistes et crêlers; Satinets; nankin bleu, anglais;
Toiles blanches à chemises,
Fearnoughts, bleus, olives et noirs;
Coton en écheveaux et bobines;
Cantons, drills de coton et de l'Union;
Castorines, étoffes en soie, jaconats;
Guinghams, robes imprimées, mousseline;
Mouchoirs de Turquie et de Vérone, shals 4-4;
Platilles et bretagnes en fil;
Platilles en coton et crêas à la Morlaix;
Draps bleus, noirs et couleurs;
Toile d'Irlande en pièces et demi-pièces, et plusieurs colis de QUINCAILLERIE, propre au marché mexicain ainsi que des canons de fusils, sabres de cavalerie &c.

G. VANCE & R. GAMBLE,
4 nov   51, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Pomona, 7 balles toile de Bretagne larges et étroites, en magasin, Vin de Bordeaux, vieux Margaux et petit Médoc en barriques et en caisses de 24 petites bouteilles, vieux Sauterne en caisse et en tierçons, Vin de Grave excellent en tierçons vieille Eau de Vie 4ème preuve en demi-pipes, Vinaigre blanc supérieur, 1 caisse Peignes assortis, Anchois à l'huile, Anisette de Bordeaux, Bouchons fins, Liqueur aux larmes du général Foy, en caisses de 12 bouteilles, à vendre par

24 octobre   J. E. & F. LABATUT

LES SOUSSIGNE'S ont reçu par le navire Bolivar venant du Havre, 12 balles Toile de Bretagne, qu'ils offrent à vendre

27 octobre   A QUERTIER & BOUTIN